

## Arrêté Municipal

TECH 2024 / 0108

Nous, Maire de Saint-Aubin-lès-Elbeuf,

Vu les lois et règlements en vigueur,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriale, et notamment les articles L131.1, L131.2 et L131.3,

Vu l'arrêté préfectoral portant autorisation d'organiser un tir de feu d'artifice en date du 21 juin 2024,

Vu l'arrêté préfectoral du 21 juin 2024 édictant les mesures temporaires nécessaires pour assurer la sécurité et la sureté des services de navigation,

Considérant que, dans le cadre de l'organisation des festivités d'Elbeuf de la ville d'Elbeuf, il est nécessaire de prendre toutes les dispositions utiles afin de réglementer la circulation des véhicules et des piétons ainsi que le stationnement des véhicules sur le secteur partant de la Ruelle Bachelet, l'île de la Requête jusqu'au n° 142 Chemin du Halage lors des préparatifs et du tirage du feu d'artifice qui se déroulera le Samedi 13 juillet 2024,

### ARRÊTONS CE QUI SUIT

Article 1 : La circulation des véhicules automobiles (sauf Riverains et organisateurs) ainsi que des piétons sera interdite du Samedi 13 juillet 2024 à 9 heures au Dimanche 14 juillet 2024 à 3 heures, sur le secteur partant de la Ruelle Bachelet, l'île de la Requête jusqu'au n° 142 Chemin du Halage.

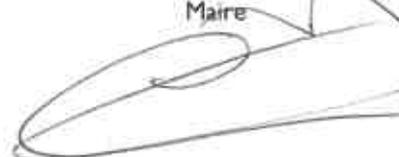
Article 2 : La société de tirs et la Ville d'Elbeuf mettront en place une signalisation conforme à l'instruction Interministérielle.

Article 3 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie, Monsieur le Commissaire de Police d'Elbeuf, Monsieur le Lieutenant commandant du Centre de Secours d'Elbeuf, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Aubin-lès-Elbeuf, le 21 juin 2024

Karine BENDJEBARA-BLAIS

Maire



Hôtel de Ville    Ampliation du présent arrêté sera adressée à :  
Esplanade de Patten    Centre d'Incendie et de Secours de Saint Aubin les Elbeuf  
CS 60015    - Monsieur le Commissaire de Police d'Elbeuf  
76410 Saint-Aubin-lès-Elbeuf    - Mairie d'Elbeuf

Téléphone 02 35 81 01 84

Télécopie 02 35 87 96 09

Email : [mairie@ville-saint-aubin-les-elbeuf.fr](mailto:mairie@ville-saint-aubin-les-elbeuf.fr)

Site Internet : [www.ville-saint-aubin-les-elbeuf.fr](http://www.ville-saint-aubin-les-elbeuf.fr)